

Théoriser l'archivistique : Gérard Naud et l'analyse des archives contemporaines

Christine Nougaret

Citer ce document / Cite this document :

Nougaret Christine. Théoriser l'archivistique : Gérard Naud et l'analyse des archives contemporaines. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 155-164;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4905

Document généré le 15/03/2017

Théoriser l'archivistique : Gérard Naud et l'analyse des archives contemporaines

Christine NOUGARET

« Si l'archivistique est une science de l'information, elle est tout autant une science de la constitution de l'information que de sa reconstitution »¹.

Introduction

En préambule à cet article, je souhaiterais, bien que ce ne soit pas habituel dans *La Gazette des archives*, exprimer la joie et la reconnaissance que je ressens à participer à ce numéro en hommage à Gérard Naud, tant sa réflexion sur le traitement des archives contemporaines et l'analyse archivistique a influencé ma formation et ma pratique professionnelles. Jeune élève fonctionnaire en stage au ministère de l'Intérieur, en 1982, j'ai reçu, oserai-je le mot, comme une « bénédiction », le numéro 115 de la *Gazette* au moment où il me fallait rédiger mon premier inventaire d'archives, qui plus est contemporaines, destiné à accompagner un versement aux Archives nationales. L'article de Gérard et Christiane Naud sur « L'analyse des archives administratives contemporaines »², venait combler une lacune du *Manuel d'archivistique* de 1970³,

¹ NAUD (Gérard), « Pré-archiver ? D'abord analyser », *La Gazette des archives*, n° 75, 4^e trimestre 1971, p. 185-189.

² NAUD (Gérard et Christiane), « L'analyse des archives administratives contemporaines », *La Gazette des archives*, n° 115, 4^e trimestre 1981, p. 216-235.

³ DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Manuel d'archivistique. Théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, Association des archivistes français, SEVPEN, 1970, 805 p.

si précieux par ailleurs, mais muet sur ce thème. Cet article de 1981, non remplacé à ce jour, constitue selon moi, avec «Le respect des fonds en archivistique» de Michel Duchein¹, l'un des piliers de l'archivistique française contemporaine qui assoit la maîtrise des archives sur la connaissance approfondie de leur contexte de production, tout autant que sur l'identification de leur contenu. Un producteur, une mission, un processus de décision : telles sont les conditions de la genèse des archives que ces auteurs nous convient à prendre en considération à toutes les étapes de la chaîne archivistique, afin de maîtriser l'information et d'en permettre l'exploitation par tout utilisateur présent ou futur.

L'article des Naud sur l'analyse archivistique est l'aboutissement de vingt ans de pratique et de réflexion que je vais retracer sommairement, avant d'examiner l'apport de cette réflexion et sa postérité.

Une pensée archivistique ancrée dans la pratique

Lorsqu'ils publient leur fameux article, les Naud, puisqu'on ne peut dissocier leur œuvre archivistique tant pratique que théorique², exercent le métier d'archivistes depuis vingt ans. Diplômés de l'École des chartes en 1959 pour Gérard et 1960 pour Christiane, ils ont tous deux soutenu brillamment des thèses en histoire médiévale³, témoignant de leur goût pour l'histoire des institutions et du droit, et pour la diplomatie, autant d'enseignements qui leur ont donné « l'esprit et les moyens de la liberté à l'égard de l'information »⁴.

Directeur des Archives de la Meuse (1959), puis de la Sarthe (1963) où le rejoint son épouse en 1965, Gérard Naud fixe comme priorité le traitement des archives : archives communales dans la Meuse, arriérés d'archives modernes dans la Sarthe, puis archives contemporaines dont la masse et la diversité

¹ DUCHEIN (Michel), «Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques», *La Gazette des archives*, n° 97, 2^e trimestre 1977, p. 71-96.

² Voir à ce sujet la nécrologie de Gérard Naud par Danièle Neirinck, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 168, fasc. 2, juillet-décembre 2010, p. 634-637.

³ NAUD (Gérard), « *Arresta lata in Parlamento*, décisions notables du Parlement de Paris recueillies par un praticien anonyme entre 1371 et 1376 », *Positions de thèses de l'École des chartes*, 1959, p. 51-59. LEREBoulLET (Christiane), « Recherches sur les confréries de métiers à Rouen du XIII^e au XV^e siècle », *Positions de thèse de l'École des chartes*, 1960, p. 67-74.

⁴ NAUD (Gérard), « Numéro Cent », *La Gazette des archives*, n° 100, 1^{er} trimestre 1978, p. 11-12.

mettent en question la pratique « classique »¹. L'expérience acquise par Christiane Naud auprès d'Yves Pérotin aux Archives de la Seine et les discussions nombreuses avec les tenants d'un pré-archivage volontariste² conduisent les Naud à s'interroger sur le rôle de l'archiviste dans le contexte nouveau des bouleversements administratifs, de l'émergence de l'informatique et des sciences de l'information. Dès 1971, Gérard Naud expose quelques-unes de ses idées fortes dans un court article de la *Gazette*, « Pré-archiver ? D'abord analyser »³, où, face à l'afflux des versements contemporains, il insiste sur la nécessité d'analyser les versements dès leur prise en charge, afin « d'établir tout ce qui permet dès aujourd'hui d'interpréter ce qu'ils contiennent, de leur donner valeur documentaire »⁴, préparant ainsi la voie à l'archivage définitif.

Devenu rédacteur en chef de la *Gazette*, en 1977, il dispose désormais d'une tribune idéale pour épanouir son amour de la littérature archivistique et développer ses vues⁵. D'emblée, il affirme le rôle que doit tenir la *Gazette* comme « instrument de réflexion et d'information au service de tous ceux qui s'intéressent aux archives, comme producteurs, gestionnaires ou utilisateurs »⁶. Et il invite chacun à « considérer la portée générale de ses pratiques particulières » afin d'« enrichir la réflexion commune »⁷. Traduisant la parole en actes, il donne, pendant les cinq ans de son mandat⁸, douze contributions à la revue, de l'éditorial à l'article en passant par la note de lecture.

En 1980, la participation au Congrès international des archives à Londres le conduit à s'interroger sur le statut de l'archivistique, technique ou science⁹ et sur la place de la théorie, « indispensable à toute science véritable », dans le

¹ Adjectif utilisé dans NAUD (Gérard et Christiane), « L'analyse des archives administratives... », p. 227.

² Ils citent parmi leurs inspirateurs français Yves Pérotin, Henri Blaquièrre, Michel Duchein, Henri Charnier et Arlette Playoust, autant de noms qui ont fortement marqué l'archivistique des années 1960-1990.

³ NAUD (Gérard), « Pré-archiver ? D'abord analyser », *La Gazette des archives*, n° 75, 4^e trimestre 1971, p. 185-189.

⁴ *Ibid.*, p. 187.

⁵ Sur le rôle considérable de Gérard Naud comme rédacteur en chef de la *Gazette*, on lira NOUGARET (Christine), « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de *Gazette des archives* », *La Gazette des archives*, n° 204, 4^e trimestre 2006, p. 41-42.

⁶ NAUD (Gérard), « Liminaire », *La Gazette des archives*, n° 96, 1^{er} trimestre 1977, p. 11-12.

⁷ *Ibid.*

⁸ Vingt numéros sont publiés sous le mandat de Gérard Naud, de 1977 à 1982 (n° 96 à 117-118).

⁹ Sur cette thématique toujours d'actualité, on peut rappeler le colloque organisé en 2003 par l'Association des archivistes français et l'École des chartes, dont on ne peut que regretter que les actes n'aient jamais été publiés.

domaine des archives¹. Répondant indirectement à ces deux interrogations, il plaide pour l'enrichissement du « fonds commun de l'archivistique dans le monde »² par la formulation de concepts partagés, et il se dit convaincu du rôle qu'ont à jouer les Français dans ce concert international : « l'une des contributions que les Français peuvent apporter à l'archivistique mondiale concerne, en raison même de leur tempérament, la réflexion théorique »³. Ceux d'entre nous qui s'engageront par la suite dans le Conseil international des archives auront trouvé dans cette assertion un puissant moteur.

À l'évidence, ce congrès, occasion d'une « sérieuse aération de [ses] idées »⁴, l'incite à théoriser vingt années de pratique archivistique comme en témoigne le fameux numéro 115 de la *Gazette* publié l'année suivante.

L'article de 1981 : un tournant dans l'archivistique ?

« L'analyse des archives administratives contemporaines » est le plus long article d'archivistique donné par les Naud à la *Gazette* puisque il ne compte pas moins de trente pages, annexes comprises. Il prend place dans un numéro de *varia*, sans préambule ni avis au lecteur sur le motif de ce numéro appelé à faire date. Tout au plus devine-t-on à la lecture d'une note de la rédaction, au pied d'un premier article intitulé « La rédaction des bordereaux de versement », la complémentarité des deux contributions : la première, due à un groupe de travail coordonné par Hervé L'Huillier, expose la pratique des Archives nationales, tandis que la seconde témoigne de l'expérience des Archives départementales de la Sarthe. Rapprochement de circonstance donc, mais qui unit en un même numéro deux articles sur la démarche de traitement des archives administratives contemporaines, sujet hautement d'actualité.

Deux ans après la publication de la circulaire de 1979⁵, qui impose un traitement rapide et efficace des versements grâce au bordereau de versement

¹ NAUD (Gérard), « Londres, 1980 », *La Gazette des archives*, n° 112, 1^{er} trimestre 1981, p. 45.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 46.

⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵ Circulaire AD 79-6 du 31 décembre 1979. Instruction sur le traitement des documents des Archives départementales postérieurs au 10 juillet 1940. Publiée dans : DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Recueil des lois et règlements relatifs aux archives, 1958-1988*, tome II, Paris, Archives nationales, 1988, p. 857-861.

dressé par le service versant et vérifié, complété et indexé par le service d'archives, ce numéro de la *Gazette* vient à point nommé rappeler la pertinence d'une analyse archivistique fiable, qui ne saurait se limiter au simple intitulé donné par le service versant, si l'on veut pouvoir gérer les archives contemporaines tout au long de leur cycle de vie.

La démarche des deux auteurs est pragmatique, modeste, prudente et ambitieuse à la fois. Pragmatiques, c'est de leur expérience personnelle qu'ils tirent les linéaments d'une théorie de l'analyse archivistique¹. Modestes, ils n'affirment pas détenir la solution miracle, mais veulent seulement présenter systématiquement une méthode éprouvée aux Archives de la Sarthe, dont ils espèrent « qu'elle rendra quelques services pratiques et fournira les bases de discussions à venir »². Prudents, ils envisagent le scepticisme d'éventuels contradicteurs mais ne renoncent pas pour autant à l'ambition de « réaliser l'analyse des versements d'archives administratives au fur et à mesure de leur entrée, c'est-à-dire dans les six mois ou au plus l'année qui suit leur arrivée aux Archives »³.

Mise en œuvre à partir de 1974 aux Archives de la Sarthe, à la faveur de l'installation dans un nouveau bâtiment qui permet de modifier les pratiques et les procédures, la méthode Naud consiste à introduire une nouvelle étape entre la réception des versements et leur mise en rayon, à savoir l'analyse archivistique. Aussi étrange que cela puisse nous paraître aujourd'hui, cette étape essentielle d'identification des archives n'est pas alors appliquée aux archives contemporaines, pour lesquelles seul compte le bordereau de versement indiquant le contenu ou la nature des articles, ainsi que le préconise le règlement des Archives départementales⁴, repris par le *Manuel* de 1970⁵.

L'innovation majeure des Naud est de s'interroger sur ce contenu des archives et de démontrer qu'il ne peut être réduit à une « nature de documents », mais qu'il convient en réalité de prendre en compte la finalité du dossier administratif, c'est-à-dire son objet, ainsi que l'élément de procédure dont résulte ce dossier, c'est-à-dire l'action administrative qui l'a généré. À ce duo,

¹ Les premiers mots de l'article de 1981 sont les suivants : « De notre expérience personnelle dans le classement des fonds d'archives [...] » (NAUD (Gérard et Christiane), « L'analyse des archives administratives... », p. 216).

² *Ibid.*, p. 217.

³ *Ibid.*, p. 233.

⁴ *Code des Archives de France*, tome III, *Règlement général des archives départementales*, édition annotée et commentée à jour au 1^{er} janvier 1964, Paris, SEVPEN, 1964, p. 26.

⁵ « L'entrée des documents aux Archives », dans *Manuel d'archivistique...*, p. 127 ss.

les Naud ajoutent un troisième élément, « l'agent de l'action administrative » dont le dossier a été l'outil. La grille d'analyse proposée par les Naud identifie les éléments utiles (nom du service versant, agent de l'action, action, objet de l'action, date, forme) et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Elle permet de caractériser indubitablement les dossiers, d'en établir l'origine, d'en définir le statut (dossier maître ou dossier suiveur)¹ et donc d'en déterminer le sort final. La clarté des analyses obtenues grâce à ce questionnement rigoureux permet, en outre, de mettre en évidence les grandes fonctions organiques des producteurs d'archives contemporains et donc d'élaborer le plan de classement des versements d'un même producteur, conformément au principe du respect des fonds théorisé en 1977 par Michel Duchéin et qui sous-tend l'article des Naud. Appliquée aux archives contemporaines, l'analyse archivistique conditionne donc « deux activités majeures des Archives : l'élimination des documents inutiles, et l'établissement ultérieur d'instruments de recherche »².

À l'appui de la démonstration, quantité d'exemples fournis convainquent le lecteur du caractère fondamental de l'analyse archivistique, de l'expertise qu'elle requiert et donc de la nécessaire implication des archivistes qui, sauf cas de dossiers sériels sans ambiguïté, devront en général reprendre les bordereaux pour donner des archives versées une vision exacte et intelligible dans la longue durée.

Un pionnier tardivement suivi ?

Au moment où il quitte les Archives de la Sarthe pour prendre la direction du Centre des archives contemporaines à Fontainebleau, Gérard Naud publie le *Guide des archives de la Sarthe*. Il y dresse, à l'intention du public, le bilan de son action en matière d'archives contemporaines, se flattant d'avoir pu établir le « répertoire sur fiches de tous les articles postérieurs à 1940 classé par fonds »³. Il y donne, en outre, sa définition de l'analyse archivistique, insistant sur le lien

¹ Préoccupation déjà exposée dans NAUD (Gérard), « La notion d'original dans l'administration », *La Gazette des archives*, n° 96, 1^{er} trimestre 1977, p. 42.

² NAUD (Gérard et Christiane), « L'analyse des archives administratives... », p. 230.

³ NAUD (Gérard), *Guide des archives de la Sarthe*, Le Mans, 1983, p. 279.

entre producteur, objet et procédure :

« Analyse : description du contenu d'un article d'archives, indiquant au minimum sa date et son objet, et autant que possible les critères de son rattachement au fonds d'archives dont il fait partie. Les archives ne sont pas classées par sujets, comme le seraient les dossiers d'un centre de documentation, mais par fonds. L'analyse d'un ensemble de documents d'archives vise donc à reconnaître puis à décrire les procédures suivies par l'organisme producteur dans l'exercice de ses fonctions à l'égard des objets de son activité »¹.

À Fontainebleau, qu'il dirige de 1983 à 1995, il initie, avec les archivistes en poste dans les Missions des ministères, la base documentaire Priam 3, qui applique aux versements de l'administration centrale la méthode d'analyse mise au point dans la Sarthe². Pour chaque versement est rédigé un sommaire, qui donne ensuite lieu à une indexation objet, action, agent et type :

« Ce sommaire se présente donc comme une analyse synthétique du contenu du versement, caractérisant l'action administrative exercée, l'auteur de cette action s'il n'est pas le service versant, le ou les objets de cette action, les types de documents, le contexte particulier éventuel (lieu, loi, événement historique), les dates extrêmes [...]. Cette analyse suit les mêmes principes que l'analyse archivistique d'un article tout en s'appliquant à un ensemble plus large »³.

Au 1^{er} janvier 1988, plus de 3 000 versements sur les 8 700 du Centre ont été traités de la sorte, permettant des interrogations efficaces et la mise en évidence, grâce à la combinaison des champs objet et action, des modes d'intervention communs ou, au contraire, propres aux différents producteurs⁴.

Cette démarche innovante n'est que tardivement adoptée par la Direction des archives de France, dont la circulaire du 31 décembre 1979, rappelons-le, met en exergue le bordereau de versement dressé par les services versants, tandis que celle du 20 juin 1987 instaurant le thesaurus W prétend substituer l'indexation à l'analyse⁵, niant en cela la complexité et la richesse des archives et de leur description, non réductibles à quelques mots-clés choisis dans une liste fermée, fût-elle hiérarchisée.

¹ *Ibid.*, p. 14.

² NAUD (Gérard), « Le traitement des archives au Centre des archives contemporaines des Archives nationales. Le Centre des archives contemporaines dans le système archivistique français », *La Gazette des archives*, n° 141, 2^e trimestre 1988, p. 60.

³ NAUD (Christiane), « L'accès au contenu : la base Priam 3 », *La Gazette des archives*, n° 141, 2^e trimestre 1988, p. 81. Cet article renvoie d'ailleurs à celui de 1981.

⁴ *Ibid.*, p. 83.

⁵ Circulaire AD 87-5 du 20 juin 1987. Vocabulaire d'indexation de la série W. Publiée dans : DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Recueil des lois et règlements relatifs aux archives, 1958-1988*, tome II, Paris, Archives nationales, 1988, p. 1028.

Ce n'est qu'en 1993 que l'analyse archivistique se fraie un chemin dans une publication de la Direction des archives de France, la *Pratique archivistique française*, au sein des chapitres « Classement et description »¹ et « Les nouvelles archives », qui remettent l'un et l'autre en cause le postulat de la circulaire de 1979. Dans les pages qu'il consacre à la prise en charge des nouvelles archives, Gérard Naud en profite pour souligner, plus largement, le décalage entre l'instrument de prise en charge et l'instrument de recherche et il réaffirme avec force la nécessité de l'analyse archivistique :

« Le décalage entre l'instrument de prise en charge et l'instrument de recherche est à vrai dire habituel dans tous les cas de retraitement des ensembles de documents par les services d'archives qui les ont acquis. Les versements contemporains d'archives sur support traditionnel doivent, aux termes de la circulaire AD 79-6 du 31 décembre 1979 de la Direction des archives de France, être pourvus par le service versant d'un bordereau suffisant aux besoins de la recherche, le travail des Archives consistant à l'indexer. En réalité, dès qu'il ne s'agit plus d'archives sérielles, ces bordereaux sont rarement satisfaisants en l'état, et doivent souvent être refaits sous forme de répertoires au terme d'une analyse archivistique véritable. Les élagages et fusions de versements en fin d'utilité administrative amènent, un peu plus tard encore, à renouveler les instruments de recherche rendus périmés par ces interventions »².

L'évolution est amorcée l'année suivante avec la publication, en 1994, par la Direction des archives de France, d'une circulaire sur le traitement des archives contemporaines qui reconnaît l'utilité de l'analyse archivistique et en donne la structure-type, reprenant le couple objet-action, sans toutefois en mentionner la source³. Il faut attendre la publication, en 1999, du manuel sur *Les instruments de recherche dans les archives*⁴, pour voir reconnue et préconisée la « méthode Naud » d'analyse, en articulation avec la norme de description archivistique internationale, ISAD(G). Le chapitre 4 du manuel, qui explique comment utiliser la norme dans le contexte français, préconise pour l'élément « intitulé/analyse »⁵ l'emploi du trio « agent, objet, action » et renvoie pour plus de détails aux articles de Gérard et Christiane Naud⁶.

¹ DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993. Voir en particulier les pages 144-146.

² *Ibid.*, p. 331.

³ AD 94-8 du 5 septembre 1994. Traitement des archives contemporaines. Indexation. Instruments de recherche.

⁴ *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, La Documentation française, 1999, 259 p.

⁵ On notera à ce propos que la traduction française de l'élément « titre » par le couple « intitulé/analyse » est un modeste tribut aux Naud.

⁶ *Ibid.*, p. 94.

Preuve de la diffusion et du succès du modèle, il est à son tour repris par l'Association des archivistes français dans son *Abrégé d'archivistique*¹, tandis que la rédaction de l'analyse archivistique trouve place dans les formations initiales et continues d'archivistes². Il est à regretter, en revanche, que sous la pression de l'encodage et de la mise en ligne des instruments de recherche, cette composante essentielle de la maîtrise des archives tende à nouveau à se diluer. Que penser, en effet, du conseil ci-dessous donné dans le manuel de l'AFNOR *Faire un répertoire ou un inventaire simple avec l'EAD*³ pour l'élément « intitulé » (« unittitle » dans l'EAD) :

« 6.3.1 _____ « unittitle »

Sa présence bien que non obligatoire dans la DTD doit être systématisée au maximum à tous les niveaux.

La formulation de l'élément « unittitle » doit suivre, si elles existent, les règles de description bibliographique et archivistique en usage.

Cet élément reprendra *autant que ce peut*⁴ les éléments pertinents portés physiquement sur le document lui-même. [Suit l'exemple d'une planche d'histoire naturelle] »⁵.

Espérons que l'invitation à utiliser les normes archivistiques, « si elles existent » (*sic*), l'emporte dans la pratique sur le conseil qui suit de recopier les éléments portés sur le document, ce dernier conseil rappelant fâcheusement la pratique d'une analyse de type nature ou contenu inspirée de la bibliothéconomie, et bien éloignée de l'analyse archivistique promue par les Naud depuis 1981⁶. Paradoxalement, c'est dans le *records management* que les concepts de l'analyse archivistique trouvent aujourd'hui un nouvel écho avec l'accent mis sur les fonctions, activités et actions des producteurs.

¹ ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, 2004, p. 141.

² On peut aussi mentionner l'article de Vincent Doom (« Description et analyse archivistiques ou la nécessité d'une normalisation », *La Gazette des archives*, n° 182-183, 3^e et 4^e trimestres 1998, p. 232-246) qui passe l'article des Naud au crible de la norme ISAD (G).

³ *Faire un répertoire ou un inventaire simple avec l'EAD (Description archivistique encodée). Manuel d'encodage. Version 1.1, 2005-2009*. Élaboré par un groupe de travail de l'AFNOR et diffusé par la Direction des archives de France sur son site Internet depuis 2005.

⁴ En italiques dans l'original.

⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁶ On regrettera par ailleurs que ce manuel de l'EAD ne fasse dans sa bibliographie aucune référence aux normes nationales existant en matière de description et diffusées par les manuels des Archives de France ou de l'Association des archivistes français.

Conclusion

« *La Gazette* doit être le témoin de ce qui s'invente, se cherche et s'élabore dans la profession, en même temps qu'un outil de référence »¹. Ce vœu de Gérard Naud, formulé en 1977, a été largement réalisé, en partie grâce à lui et à sa postérité intellectuelle. En effet, avec d'autres, il a ouvert le chemin d'une théorie archivistique renouvelée, nourrie de la pratique et revitalisant celle-ci en retour. Héritier de la tradition de l'analyse diplomatique des actes médiévaux, à laquelle l'avait formé Georges Tessier, et ouvert aux sciences de l'information, il a montré comment l'archivistique, bien loin d'être une technique figée, est une science féconde, établissant « sans cesse des ponts entre les époques, les disciplines, les bureaux, les chapelles et les jargons »², et contribuant ainsi à remembrer l'information pour la rendre communicable et intelligible. À l'heure d'Internet et de la démultiplication de l'information, l'archivistique a toute sa place à prendre comme science de la constitution, de la reconstitution et de la mise à disposition de l'information, comme le souhaitait Gérard Naud.

Christine NOUGARET
Professeur à l'École nationale des chartes
christine.nougaret@enc.sorbonne.fr

¹ NAUD (Gérard), « Liminaire », *La Gazette des archives*, n° 96, 1^{er} trimestre 1977, p. 11.

² *Ibid.*, p. 12.